



Figure 8 : Localisation des ZNIEFF sur la CCDP (source INPN)

Zones inondables :

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut être liée à un phénomène de débordement des cours d'eau, de ruissellement, de remontés de nappes d'eau souterraines ou de submersion marine. Dans notre cas, la submersion marine n'est pas un risque présent sur la communauté de communes.

a) Inondation par débordement

Dans ce type de phénomène, le cours d'eau sort de son lit mineur pour occuper son lit majeur. Il submerge alors les terrains urbanisés qui s'y trouvent. Ce sont généralement des crues d'hiver avec une montée des eaux relativement lente et progressive.

Le territoire de la CCDP n'est soumis à aucun Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) lié à ce phénomène.

b) Inondation par remontée de nappe

Outre les phénomènes de débordement de cours d'eau, une inondation peut également survenir suite à la remontée d'une nappe phréatique, phénomène souvent associé à des ruissellements importants. Les nappes d'eaux souterraines stockent une grande partie des eaux de pluie. En cas d'épisodes pluviaux importants, il arrive que la nappe soit saturée et que les eaux qu'elle contient affleurent, provoquant une inondation spontanée.

Une cartographie a été établie par les services de l'Etat pour localiser les zones présentant de fortes possibilités d'être sujettes à des phénomènes de remontée de nappe. Elle repose sur les données piézométriques enregistrées sur le territoire et présente donc une hétérogénéité dans sa fiabilité, selon la géologie, le relief et le nombre de points piézométriques disponibles dans le secteur observé. A ce titre cette carte ne doit pas être exploitée à une échelle supérieure au 1/100 000ème. Elle est présentée ci-après.

Le sud du territoire, de par la composition des sous-sols notamment, est plus particulièrement sensible à ce phénomène. Les zones urbanisées de Mareau-aux-Bois, Santeau ou encore Bouilly-en-Gâtinais constituent ainsi des zones sujettes à des inondations par remontée de nappe.

Les cartes des pages suivantes mettent en évidence zones sujettes à des inondations par remontée de nappe à l'échelle de la CCDP et en particulier dans la commune de **Givraines**.